

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 03265 Numéro SIREN : 352 222 368 Nom ou dénomination : SODIPEC

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2022 sous le numéro de dépôt 11964



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

SODIPEC

26, quai Marcel Boyer
94200 IVRY SUR SEINE

S.A.R.L. au capital de 4 800 600 €
R.C.S. CRETEIL 352 222 368

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

M. Frédéric GIVRY

C462837C886741C...



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et AssociésSociété civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Gérant de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 15 Novembre 2021, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.R.L. SODIPEC** relatifs à l'exercice du **1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	46 150 941 €
■ Chiffre d'affaires	140 759 014 €
■ Bénéfice net comptable	2 341 931 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 02 Mars 2022

Marc FERRE

Grégoire BUNOT



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	100 963 331	66 313 071	34 650 260	24 404 138
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	661 332	388 734	272 597	137 427
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	661 332	388 734	272 597	137 427
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 251 739	65 924 336	34 327 403	24 217 450
TERRAINS	22 742 844	15 964 401	6 778 442	5 781 815
CONSTRUCTIONS	49 814 307	34 116 205	15 698 101	14 523 275
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	19 800 425	15 065 244	4 735 181	3 033 214
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 031 193	778 485	252 708	137 016
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	6 862 969		6 862 969	742 128
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	50 259		50 259	49 259
TITRES IMMOBILISES DIVERS	37 411		37 411	37 411
PRETS	3 684		3 684	3 684
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	9 163		9 163	8 163
ACTIF CIRCULANT	11 663 861	163 180	11 500 681	6 982 288
STOCKS ET EN-COURS	4 772 734		4 772 734	2 765 486
MARCHANDISES	4 772 734		4 772 734	2 765 486
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 656 340		2 656 340	1 583 893
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 471 864		1 471 864	944 987
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 184 475		1 184 475	638 906
CREANCES DIVERSES (3)	1 011 664	163 180	848 484	905 923
DISPONIBILITES	2 884 845		2 884 845	1 365 372
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	338 277		338 277	361 613
TOTAL GENERAL	112 627 193	66 476 251	46 150 941	31 386 426
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			3 684	3 684
(3) Dont à plus d'un an				386 474



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	7 883 071	4 242 404
CAPITAL	4 800 600	4 800 600
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	9 900	9 900
RESERVES	7 650	245 652
RESERVE LEGALE	7 650	7 650
AUTRES RESERVES		238 002
REPORT A NOUVEAU	(1 166 021)	
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 341 931	(1 404 023)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 045 801	
PROVISIONS REGLEMENTEES	843 211	590 276
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>7 883 071</i>	<i>4 242 404</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	247 900	234 810
PROVISIONS POUR RISQUES	125 000	125 000
PROVISIONS POUR CHARGES	122 900	109 810
DETTES (1)	38 019 969	26 909 211
DETTES FINANCIERES (2)	19 641 011	18 968 170
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	6 674 442	4 733 691
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	12 966 568	14 234 478
DETTES D'EXPLOITATION	11 959 438	7 615 610
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 623 169	5 403 344
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 336 269	2 212 265
DETTES DIVERSES	4 518 128	325 430
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	4 486 915	318 905
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	28 859	
AUTRES DETTES DIVERSES	2 353	6 524
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 901 391	
TOTAL GENERAL	46 150 941	31 386 426
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	10 451 897 27 568 073	12 343 187 14 566 023
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	6 673 482	3 195 842



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	140 963 054	86 154 130
VENTES DE MARCHANDISES	136 335 970	82 281 236
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	4 423 044	3 304 205
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>140 759 014</i>	<i>85 585 441</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	35 010	
TRANSFERTS DE CHARGES	75 310	538 454
AUTRES PRODUITS	93 719	30 234
CHARGES D'EXPLOITATION	137 106 766	87 526 116
ACHATS DE MARCHANDISES	106 851 409	59 034 279
VARIATION DES STOCKS	(2 007 248)	1 341 978
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	248 801	155 831
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	9 949 771	7 942 238
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 062 212	847 756
SALAIRES ET TRAITEMENTS	8 704 214	7 123 858
CHARGES SOCIALES	2 794 043	2 251 134
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	3 961 063	4 572 619
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	43 400	32 550
AUTRES CHARGES	5 499 097	4 223 869
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 856 287	(1 371 985)
PRODUITS FINANCIERS	164	1 418
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	164	1 418
CHARGES FINANCIERES	75 360	99 796
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	75 360	99 796
RESULTAT FINANCIER	(75 195)	(98 377)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 781 092	(1 470 363)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	125 657	131 822
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	125 657	73 822
REPRISES SUR PROVISIONS		58 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	959 649	65 483
SUR OPERATIONS DE GESTION	23 506	8 370
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	683 208	31 113
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	252 935	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		26 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(833 992)	66 339
PARTICIPATION DES SALAIRES	189 836	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	415 333	
BENEFICE NET COMPTABLE	2 341 931	
PERTE NETTE COMPTABLE		(1 404 023)
Total des produits	141 088 876	86 287 372
Total des charges	138 746 945	87 691 395
BENEFICE NET COMPTABLE	2 341 931	
PERTE NETTE COMPTABLE		(1 404 023)
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	55 051	83 964
Charges financières concernant les entreprises liées		

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

La société a obtenu en 2021 la concession de cinq nouvelles stations d'autoroute :

- BEAUSOLEIL
- MAS D'AGENAIS
- BAUME DE MARRON
- MORNAS
- LA BRUCHE

Ainsi que la reconduction de cinq autres :

- CANEPETIERE
- CHATEAUDRIE
- ESTEREL
- ACHERES EST
- ACHERES OUEST

En contrepartie, la concession située à VIDAUBAN s'est terminée le 20 janvier 2021.

Le montant des investissements au 31/12/2021, pour ces nouvelles stations est de 14 146 K€ dont un montant de 6 862 K€ est comptabilisé en immobilisation en cours. Ces investissements seront financés par un emprunt réalisé auprès de la société mère SIPLEC et par une subvention d'investissement de 1 500 K€ obtenue auprès d'une société d'autoroute.

La société a comptabilisé en charge exceptionnelle le solde de retour à meilleure fortune d'un montant de 623 K€ qui restait à restituer à la société mère SIPLEC.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 30 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans		

La durée d'amortissement peut déroger au principe énoncé ci-avant lorsque la date de fin de la concession d'autoroute sur laquelle est utilisé l'investissement est inférieure à la date de fin de l'amortissement comptable.

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 4 445 parts de 1 080 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	503 814	175 430	33 684	661 332
Immobilisations corporelles	93 409 193	14 090 583	7 232 264	100 251 740
Immobilisations financières - titres	37 411			37 411
Immobilisations financières - créances	11 849	1 000		12 849
	93 962 267	14 267 013	7 265 948	100 963 332

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	366 386	56 032	33 684	388 735
Immobilisations corporelles	69 191 742	3 905 031	7 172 437	65 924 337
	69 558 129	3 961 064 (*)	7 206 121	66 313 072

(*) Dont dotation : . linéaire
 . dégressive
 . exceptionnelle

Provisions et dépréciations		DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées		590 276	252 935		843 211
Provisions pour risques et charges (1)		234 810	43 400	30 310	247 900
Dépréciations de l'actif immobilisé					
Dépréciations de l'actif circulant		167 880		4 700	163 180
		992 966	296 335 (*)	35 010 (*)	1 254 291
(*) Dont :					
. exploitation			43 400	35 010	
. financier					
. exceptionnel			252 935		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	35 010
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	12 849	3 685	9 164
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 656 340	2 656 340	
Créances diverses	1 011 665	1 011 665	
Charges constatées d'avance	338 277	338 277	
	4 019 131	4 009 967	9 164

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	6 674 443	6 674 443		
Emprunts bancaires (1)				
Emprunts & dettes financières divers (2)	12 966 569	2 514 672	6 760 997	3 690 900
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	11 959 439	11 959 439		
Dettes diverses	4 518 128	4 518 128		
Produits constatés d'avance	1 901 391	1 901 391		
	38 019 970	27 568 073	6 760 997	3 690 900

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 931

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 1 534 220

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 12 966 569

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation de 16 stations-services autoroutières, implantées en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	24
- Agents de maîtrise	42
- Employés	232
	298

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Charges diverses exceptionnelles	23 506	-
Clause retour à meilleure fortune	623 381	-
Dotation aux provisions pour hausse des prix	252 935	-
Cession d'immobilisations corporelles	59 828	15 058
Quote-part de subvention d'investissement	-	4 199
Produits exceptionnels divers	-	106 400
	959 650	125 657

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 033 308
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 617 975
	415 333

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	28 294
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	357 286

La société dispose d'un solde de déficits fiscaux reportables au titre des exercices antérieurs d'un montant de 1 320 343 €

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective des services de l'automobile.
Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Ces engagements de retraite font l'objet d'une gestion externe par l'organisme I.R.P. AUTO.

La cotisation versée à cet organisme en 2021 s'élève à 34.34 € par mois et par salarié (charge patronale).

Le montant annuel comptabilisé en charge ressort à 138 K€.

Entreprises liées

S.A. SIPLEC

Participations	-
Créances rattachées à des participations	-
Prêts	-
Clients et comptes rattachés	342 540
Emprunts et dettes financières divers	12 966 569
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 798 930
Production vendue	45 846
Achats de marchandises	92 459 344
Autres achats et charges externes	95 881
Produits de participation	-
Autres produits financiers	-
Charges financières	54 120
Charges exceptionnelles en capital	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

Société d'importation « SIPLEC »

26, quai Marcel Boyer

94200 – IVRY SUR SEINE

R.C.S. : Créteil 315 281 113

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SODIPLEC
Société à responsabilité limitée au capital de 4 800 600 euros
Siège social : 26 Quai Marcel Boyer
94200 IVRY SUR SEINE
352 222 368 RCS CRETEIL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 2 341 931,23 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 341 931,23 euros

A l'absorption des pertes antérieures 1 166 021,27 euros

Le compte report à nouveau se trouve ainsi soldé

Solde 1 175 909,96 euros

A la réserve légale 58 795,50 euros

Solde 1 117 114,46 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 117 114,46 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 juin 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associées ayant le droit de vote.

Certifié conforme
La Gérance

M. Frédéric GIVRY

DocuSigned by:

C462837C886741C...

COGEPARC

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes
Inscrite à l'Ordre des
Experts-comptables et à la
Compagnie Régionale de Lyon

L Y O N
Le Thelemos - CP 202
12, quai du Commerce
69336 Lyon Cedex 09
Tél. +33 (0)4 72 53 25 50
Fax +33 (0)4 72 53 25 51

L A G N I E U
56 avenue de l'Etraz
01150 Lagnieu
Tél. +33 (0)4 74 40 32 32
Fax +33 (0)4 74 40 32 33

C R É M I E U
19, cours Baron Raverat
38460 Crémieu
Tél. +33 (0)4 74 92 43 74
Fax +33 (0)4 72 53 25 51

ST-GENIS-LAVAL
56, avenue Chanoine Cartellier
Bâtiment 2 B
69230 St Genis Laval
Tél. +33 (0)4 82 53 74 08

cabinet@cogeparc.com
www.cogeparc.com

SA au capital de 205 500 €
RCS Lyon B 964 501 308
TVA NII FR47 964 501 308

SARL SODIPLEC

26 Quai Marcel Boyer

94200 IVRY SUR SEINE

EXERCICE SOCIAL

Du 1er Janvier 2021 au 31 Décembre 2021

SARL SODIPEC**SARL SODIPEC****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2021

À l'Assemblée Générale de la société SODIPEC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SARL SODIPEC relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

SARL SODIPLEC

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

SARL SODIPLEC

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

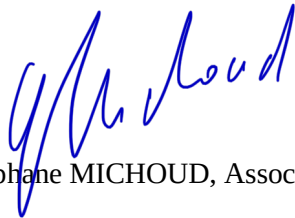
SARL SODIPLEC

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 3 Juin 2022

Le Commissaire aux Comptes

COGEPARC



Stéphane MICHOD, Associé



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	100 963 331	66 313 071	34 650 260	24 404 138
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	661 332	388 734	272 597	137 427
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	661 332	388 734	272 597	137 427
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 251 739	65 924 336	34 327 403	24 217 450
TERRAINS	22 742 844	15 964 401	6 778 442	5 781 815
CONSTRUCTIONS	49 814 307	34 116 205	15 698 101	14 523 275
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	19 800 425	15 065 244	4 735 181	3 033 214
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 031 193	778 485	252 708	137 016
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	6 862 969		6 862 969	742 128
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	50 259		50 259	49 259
TITRES IMMOBILISES DIVERS	37 411		37 411	37 411
PRETS	3 684		3 684	3 684
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	9 163		9 163	8 163
ACTIF CIRCULANT	11 663 861	163 180	11 500 681	6 982 288
STOCKS ET EN-COURS	4 772 734		4 772 734	2 765 486
MARCHANDISES	4 772 734		4 772 734	2 765 486
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 656 340		2 656 340	1 583 893
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 471 864		1 471 864	944 987
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 184 475		1 184 475	638 906
CREANCES DIVERSES (3)	1 011 664	163 180	848 484	905 923
DISPONIBILITES	2 884 845		2 884 845	1 365 372
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	338 277		338 277	361 613
TOTAL GENERAL	112 627 193	66 476 251	46 150 941	31 386 426
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			3 684	3 684
(3) Dont à plus d'un an				386 474



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	7 883 071	4 242 404
CAPITAL	4 800 600	4 800 600
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	9 900	9 900
RESERVES	7 650	245 652
RESERVE LEGALE	7 650	7 650
AUTRES RESERVES		238 002
REPORT A NOUVEAU	(1 166 021)	
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 341 931	(1 404 023)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 045 801	
PROVISIONS REGLEMENTEES	843 211	590 276
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>7 883 071</i>	<i>4 242 404</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	247 900	234 810
PROVISIONS POUR RISQUES	125 000	125 000
PROVISIONS POUR CHARGES	122 900	109 810
DETTES (1)	38 019 969	26 909 211
DETTES FINANCIERES (2)	19 641 011	18 968 170
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	6 674 442	4 733 691
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	12 966 568	14 234 478
DETTES D'EXPLOITATION	11 959 438	7 615 610
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 623 169	5 403 344
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 336 269	2 212 265
DETTES DIVERSES	4 518 128	325 430
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	4 486 915	318 905
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	28 859	
AUTRES DETTES DIVERSES	2 353	6 524
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 901 391	
TOTAL GENERAL	46 150 941	31 386 426
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	10 451 897 27 568 073	12 343 187 14 566 023
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	6 673 482	3 195 842



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	140 963 054	86 154 130
VENTES DE MARCHANDISES	136 335 970	82 281 236
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	4 423 044	3 304 205
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>140 759 014</i>	<i>85 585 441</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	35 010	
TRANSFERTS DE CHARGES	75 310	538 454
AUTRES PRODUITS	93 719	30 234
CHARGES D'EXPLOITATION	137 106 766	87 526 116
ACHATS DE MARCHANDISES	106 851 409	59 034 279
VARIATION DES STOCKS	(2 007 248)	1 341 978
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	248 801	155 831
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	9 949 771	7 942 238
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 062 212	847 756
SALAIRES ET TRAITEMENTS	8 704 214	7 123 858
CHARGES SOCIALES	2 794 043	2 251 134
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	3 961 063	4 572 619
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	43 400	32 550
AUTRES CHARGES	5 499 097	4 223 869
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 856 287	(1 371 985)
PRODUITS FINANCIERS	164	1 418
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	164	1 418
CHARGES FINANCIERES	75 360	99 796
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	75 360	99 796
RESULTAT FINANCIER	(75 195)	(98 377)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 781 092	(1 470 363)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	125 657	131 822
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	125 657	73 822
REPRISES SUR PROVISIONS		58 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	959 649	65 483
SUR OPERATIONS DE GESTION	23 506	8 370
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	683 208	31 113
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	252 935	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		26 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(833 992)	66 339
PARTICIPATION DES SALAIRES	189 836	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	415 333	
BENEFICE NET COMPTABLE	2 341 931	
PERTE NETTE COMPTABLE		(1 404 023)
Total des produits	141 088 876	86 287 372
Total des charges	138 746 945	87 691 395
BENEFICE NET COMPTABLE	2 341 931	
PERTE NETTE COMPTABLE		(1 404 023)
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	55 051	83 964

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

La société a obtenu en 2021 la concession de cinq nouvelles stations d'autoroute :

- BEAUSOLEIL
- MAS D'AGENAIS
- BAUME DE MARRON
- MORNAS
- LA BRUCHE

Ainsi que la reconduction de cinq autres :

- CANEPETIERE
- CHATEAUDRIE
- ESTEREL
- ACHERES EST
- ACHERES OUEST

En contrepartie, la concession située à VIDAUBAN s'est terminée le 20 janvier 2021.

Le montant des investissements au 31/12/2021, pour ces nouvelles stations est de 14 146 K€ dont un montant de 6 862 K€ est comptabilisé en immobilisation en cours. Ces investissements seront financés par un emprunt réalisé auprès de la société mère SIPLEC et par une subvention d'investissement de 1 500 K€ obtenue auprès d'une société d'autoroute.

La société a comptabilisé en charge exceptionnelle le solde de retour à meilleure fortune d'un montant de 623 K€ qui restait à restituer à la société mère SIPLEC.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 30 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans		

La durée d'amortissement peut déroger au principe énoncé ci-avant lorsque la date de fin de la concession d'autoroute sur laquelle est utilisé l'investissement est inférieure à la date de fin de l'amortissement comptable. Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 4 445 parts de 1 080 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	503 814	175 430	33 684	661 332
Immobilisations corporelles	93 409 193	14 090 583	7 232 264	100 251 740
Immobilisations financières - titres	37 411			37 411
Immobilisations financières - créances	11 849	1 000		12 849
	93 962 267	14 267 013	7 265 948	100 963 332

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	366 386	56 032	33 684	388 735
Immobilisations corporelles	69 191 742	3 905 031	7 172 437	65 924 337
	69 558 129	3 961 064 (*)	7 206 121	66 313 072

(*) Dont dotation : . linéaire
. dégressive
. exceptionnelle

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	590 276	252 935		843 211
Provisions pour risques et charges (1)	234 810	43 400	30 310	247 900
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	167 880		4 700	163 180
	992 966	296 335 (*)	35 010 (*)	1 254 291

(*) Dont : . exploitation 43 400 35 010
. financier
. exceptionnel 252 935

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 35 010
- montants repris parce que devenus sans objet : -

Biens pris en crédit-bail Néant

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	12 849	3 685	9 164
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 656 340	2 656 340	
Créances diverses	1 011 665	1 011 665	
Charges constatées d'avance	338 277	338 277	
	4 019 131	4 009 967	9 164

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	6 674 443	6 674 443		
Emprunts bancaires (1)				
Emprunts & dettes financières divers (2)	12 966 569	2 514 672	6 760 997	3 690 900
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	11 959 439	11 959 439		
Dettes diverses	4 518 128	4 518 128		
Produits constatés d'avance	1 901 391	1 901 391		
	38 019 970	27 568 073	6 760 997	3 690 900

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 931

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 1 534 220

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 12 966 569

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation de 16 stations-services autoroutières, implantées en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	24
- Agents de maîtrise	42
- Employés	232
	298

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Charges diverses exceptionnelles	23 506	-
Clause retour à meilleure fortune	623 381	-
Dotation aux provisions pour hausse des prix	252 935	-
Cession d'immobilisations corporelles	59 828	15 058
Quote-part de subvention d'investissement	-	4 199
Produits exceptionnels divers	-	106 400
	959 650	125 657

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 033 308
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 617 975
	415 333

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	28 294
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	357 286

La société dispose d'un solde de déficits fiscaux reportables au titre des exercices antérieurs d'un montant de 1 320 343 €

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles****Néant****Engagements de retraite**

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective des services de l'automobile.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Ces engagements de retraite font l'objet d'une gestion externe par l'organisme I.R.P. AUTO.

La cotisation versée à cet organisme en 2021 s'élève à 34.34 € par mois et par salarié (charge patronale).

Le montant annuel comptabilisé en charge ressort à 138 K€.

Entreprises liées

S.A. SIPLEC

Participations	-
Créances rattachées à des participations	-
Prêts	-
Clients et comptes rattachés	342 540
Emprunts et dettes financières divers	12 966 569
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 798 930
Production vendue	45 846
Achats de marchandises	92 459 344
Autres achats et charges externes	95 881
Produits de participation	-
Autres produits financiers	-
Charges financières	54 120
Charges exceptionnelles en capital	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

Société d'importation « SIPLEC »

26, quai Marcel Boyer

94200 – IVRY SUR SEINE

R.C.S. : Créteil 315 281 113

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.